

Budget - Finances

Les finances locales

Recettes de Fonctionnement	2 383 853 €		
	1 539 884 €	392 555 €	461 414 €
	Recettes fiscales	Dotation de l'État	Autres recettes

Dépenses de Fonctionnement	1 678 555 €		
	731 619 €	75 639 €	871 297 €
	Frais de personnel	Intérêt de la dette	Charge gestion courante

Capacité d'autofinancement :

L'épargne nette de la commune est d'environ 400 000 euros.

Elle se calcule en 2 étapes :

L'épargne brute résulte de la différence entre les recettes et les dépenses

$$2\,393\,853\text{ €} - 1\,678\,555\text{ €} = \mathbf{714\,998\text{ €}}$$

L'épargne nette résulte de la différence entre l'épargne brute et le remboursement du capital des emprunts

$$714\,998\text{ €} - 307\,270\text{ €} = \mathbf{407\,228\text{ €}}$$

Cette somme permet d'envisager les investissements de la commune à laquelle s'ajouteront toutes les subventions, État, région, département. Puis, si nécessaire, la commune recourt à l'emprunt comme elle a pu le faire auparavant pour financer ses investissements.

La capacité de désendettement :

C'est le nombre d'années nécessaire pour rembourser la totalité de la dette dans l'hypothèse où la collectivité y affecterait l'ensemble de son épargne brute sans aucun investissement supplémentaire.

Au 1^{er} janvier 2021, le capital restant dû de la commune est de 2 630 522 €, l'épargne brute est de 714 298 €.

Il nous faudrait 3,5 années pour rembourser la totalité de la dette.

La loi ne fixe pas de limite mais l'usage permet de dire qu'une capacité de désendettement inférieure à 8 ans est considérée comme saine. La situation de la commune de Loué est donc saine et nous veillerons au cours du mandat à préserver cette situation tout en consacrant un montant nécessaire à l'investissement pour moderniser et dynamiser notre collectivité.

Nos principaux investissements prévus au budget 2021 :

- **Rénovation énergétique de l'école**
500 000 €

Les dépenses énergétiques de l'école primaire sont conséquentes. Des subventions de l'État sont actuellement exceptionnelles allant de 40 à 70 % en lien avec le plan de relance et la rénovation énergétique des bâtiments publics.

- **Rénovation ancienne maison de la presse**
289 000 €

Achat de l'immeuble de l'ancienne maison de la presse, rénovation et aménagement d'appartements dans les étages.

- **Achat immeubles et terrain**
350 000 €

- Achat des immeubles de l'ancien Hôtel de la Vègre et du salon de coiffure Épitête.
- Achat de terrain pour envisager la création de futurs lotissements.

Communication de la ville

Modernité et simplicité

Nouveau logo, nouveau site internet : la communication de Loué va faire peau neuve !

Une nouvelle identité visuelle

Notre commune est représentée par un blason historique depuis des décennies.

Afin de donner du **dynamisme** et une **identité propre** à la commune, une image qui soit reconnaissable pour les habitants mais aussi faire rayonner la ville, nous avons décidé de confier à une agence de communication le soin de nous proposer un nouveau logotype pour LOUÉ.



Un blason n'est pas un logo : compliqué, difficile à lire en petite taille, vieillissant, il n'est pas adapté à une utilisation sur les canaux numériques alors que de plus en plus d'habitants ont recours aux services de la ville par ce biais.

Le logo redessiné facilitera la lecture, ainsi que la reproduction et le marquage sur tous les types de supports de communication de la ville.

Loué est une ville agréable et attrayante où il fait bon vivre toute l'année avec un tissu associatif et commercial dynamique et de nombreux atouts. Le logo sera créé dans cet esprit : dynamisme de la ville et mise en avant des points forts.

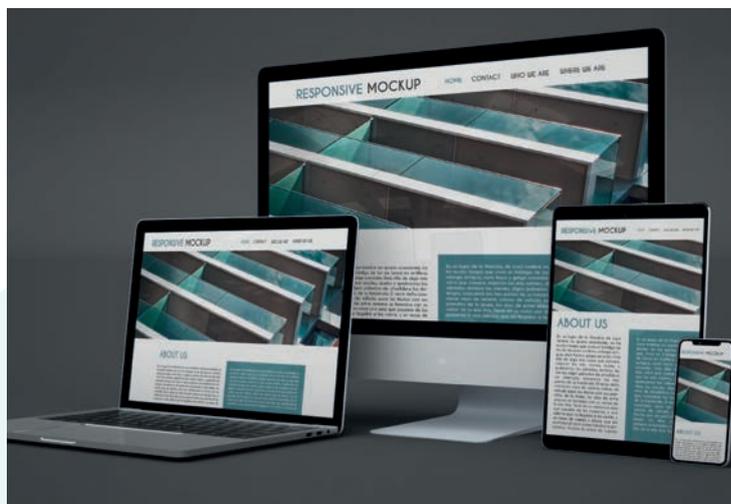
Parce que L'IMAGE DE LA VILLE, c'est L'AFFAIRE DE TOUS, vous serez sollicités à travers un sondage pour donner votre opinion sur ce logo.

Un nouveau site internet

Le site internet de la commune va, de son côté, être entièrement remanié.

Le but :

- être consultable facilement par tous,
- vous apporter plus de services pratiques,
- permettre de vous tenir au courant des informations rapidement
- mais aussi promouvoir la commune.



Nous espérons que cette nouvelle image pourra contribuer à la promotion de notre belle ville, de manière à attirer de nouvelles familles, travailleurs et investisseurs !

Aménagement et voirie

Aménagement du centre-ville

Place Germain Pilon

Les travaux débutés en 2019 touchent à leur fin. Des finitions et rectifications sont toujours en cours, et vont se terminer en ce début d'été.



Une boîte aux lettres a été réinstallée sur la place, à l'angle de la rue Marchande.

Le conteneur à ordures ménagères avec badge va être installé sur un nouvel emplacement.

À l'étude pour l'avenir

Des éclairages sécuritaires dans les massifs de la place Germain Pilon, et un éclairage architectural sous la mairie.

Quai en bord de Vègre

Le quai en béton désactivé permet un joli point de vue sur l'île et la rivière.



La ruelle de l'Église a été refaite

Le revêtement en béton désactivé ne va pas jusqu'à l'édifice. Des massifs ont été implantés au pied de l'église, et permettent aux murs de respirer. Un éclairage sécuritaire, avec balisage au sol, s'allume quand l'éclairage public s'éteint. Cet éclairage a aussi été mis en place dans l'accès au café.



La place du Chanoine Langlais

Après une pause, les travaux reprendront fin août - début septembre, et se termineront en novembre. Actuellement, le projet est en cours d'étude car le changement des réseaux pluvial et eaux usées s'impose. Ce n'était pas prévu, mais il est vétuste et bouché. C'est à faire avant toute autre intervention sur la place. Dans ce réaménagement, 2 places de parking, dont 1 pour personne à mobilité réduite, seront ajoutées.

La rue Malouin sera concernée aussi

Elle sera refaite du carrefour avec la rue de la Libération jusqu'à la rue Courmesnil. Ces travaux de trottoirs et voirie la rendront accessible et conforme à la réglementation, et harmoniseront l'accès à la place du Chanoine Langlais.



Elles permettront de projeter d'ici 2 ou 3 ans les prochains enfouissements. Les zones concernées sont le secteur de la rue de la Couture et les rues du secteur de la Poste.

Et la fibre ?

La fibre optique est aujourd'hui arrivée à Loué. Du fait de la situation sanitaire, les opérateurs n'ont pas pu tenir de réunion publique. Ils se rapprochent de leurs clients pour leur faire des offres. Chacun doit se rapprocher de son opérateur.

Enfouissement des réseaux

Les enfouissements commencés en 2019, dans le secteur de la rue Adolphe Soury et de la Libération sont terminés. Les éclairages publics sont maintenant à Leds dans toutes ces rues.

L'économie d'énergie réalisée sur l'ensemble de l'enfouissement est de l'ordre de 5,5 KW par heure d'utilisation.

Enfouissements à venir

À la rentrée, les études vont être lancées.

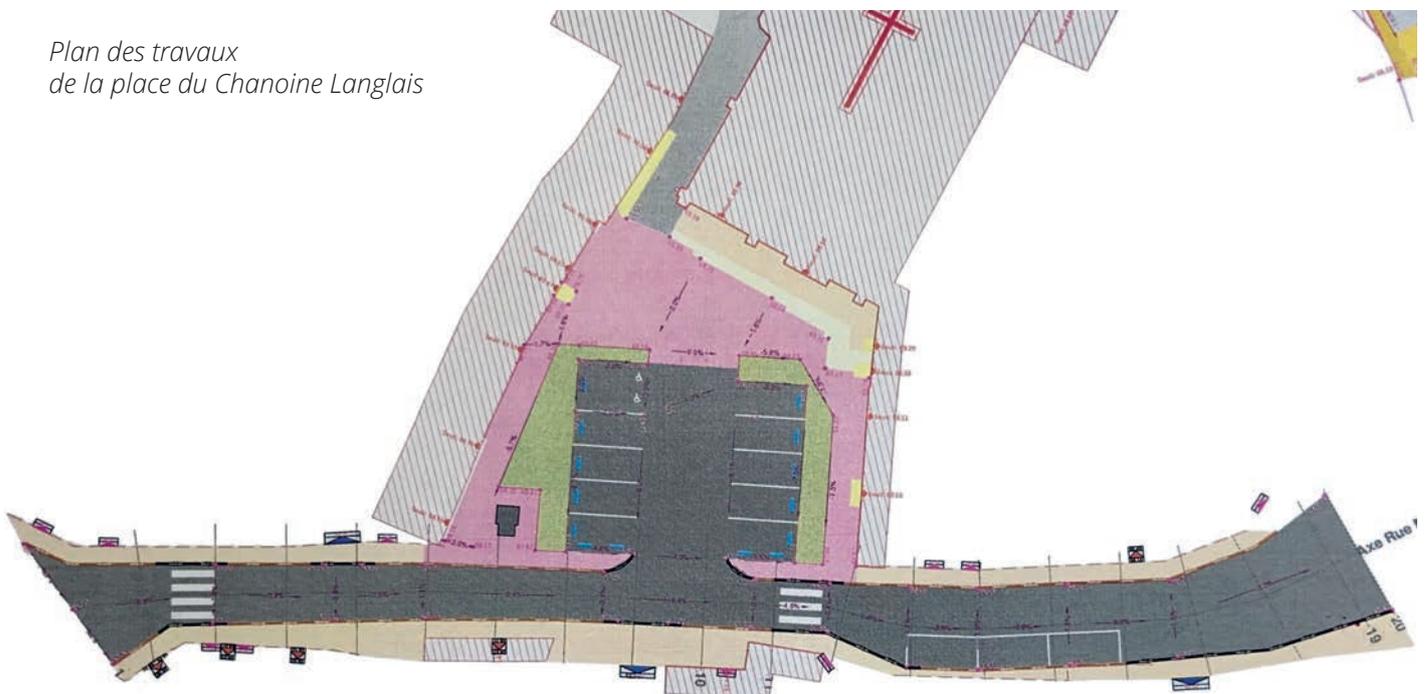
Le nettoyage des rues a repris

La société LPS a repris le nettoyage dans les rues de Loué, avec un passage chaque mois ou tous les deux mois, selon les quartiers.

À venir : un audit de l'éclairage

Dans la 2^e moitié de l'année, un audit de l'éclairage public va être fait. Il donnera une image des points lumineux, de leur consommation, et permettra de planifier un déploiement raisonné.

Plan des travaux de la place du Chanoine Langlais



Attractivité du centre bourg et les commerces

Loué : lauréate de « Petites villes de demain »

En début d'année, Loué a été retenue parmi les 30 communes de Sarthe qui bénéficieront du dispositif national « **Petites villes de demain** » destiné aux communes de moins de 20 000 habitants.



Ce dispositif vise à soutenir les communes dans leurs projets dans des thématiques pouvant aller de la rénovation de l'habitat, au soutien aux commerces, la valorisation des patrimoines ou encore la transition écologique. Ce soutien se fera sous forme d'aides financières avec des subventions supplémentaires ou d'aide humaine (notamment en apportant des expertises en ingénierie).

Les communes de Noyen et Brûlon ayant été également retenues, le dispositif prévoit le recrutement par la LBN d'un chef de projet commun (prise en charge 75% par l'État, et les 25% restants répartis à part entre Loué, Brûlon, Noyen et Communauté LBN).

Chaque commune gèrera néanmoins ses projets de façon indépendante. Ce dispositif englobera des projets jusqu'en 2026.

Pour en savoir plus : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45>

Les projets en cours

Comme annoncé dans nos projets de campagne, nous avons pour ambition d'accompagner la revitalisation du centre bourg.

Pour cela, nous avons investi dans des bâtiments que nous estimons stratégiques dans le cœur du village.

Le bâtiment de l'ancienne « Maison de la Presse ».

Cet immeuble imposant et dans un état nécessitant de gros travaux rencontrait des difficultés à trouver preneur. La commune est donc en cours d'achat de ce bien avec pour projet : l'installation d'un commerce au rez-de-chaussée et la création d'appartements neufs dans les étages. Les loyers perçus grâce à la location du commerce et des logements permettront à cet investissement d'être à l'équilibre à moyen terme.

L'espace commercial est bien situé et intéresse déjà des porteurs de projets, ce qui est une bonne nouvelle pour Loué. Nous étudions leurs « candidatures » et espérons une réouverture de ce commerce dans les mois à venir.



***Vous avez un projet d'installation
ou un local à louer ?***
contactez la mairie : mairie@ville-loue.fr



L'ancien « Hôtel de la Vègre » et l'immeuble adjacent

La commune est propriétaire de l'ancien Moulin depuis le mandat précédent. Nous avons souhaité acquérir les deux immeubles adjacents afin de former un ensemble immobilier cohérent au centre du village et avoir accès à la partie « île » qui donne tout son charme à l'ensemble.

Une fois la vente effectuée, plusieurs projets vont être mis à l'étude pour cet ensemble. La destination finale de ces différents bâtiments va être l'objet de plusieurs mois de réflexions car ils constituent des projets structurants pour le village à long terme. Cela rentrera d'ailleurs dans le dispositif « Petites villes de demain » (cité plus haut). Les habitants de Loué seront également conviés à donner leur avis sur le devenir de

ces bâtiments. Patience donc, pour ces projets importants.

Et les commerces non exploités ?...

La commune est propriétaire de la boutique « du moulin » dont le bâtiment doit subir des travaux structurels avant de pouvoir y installer un commerçant en toute sécurité.

Pour les autres, ils sont la propriété de bailleurs privés.

Nous avons entamé une mise en relation active entre les personnes souhaitant s'installer à Loué et les propriétaires ayant des locaux correspondants à leur besoin. De plus, pour accompagner dans leurs démarches quand nécessaire, nous les orientons vers les structures pouvant les aider à monter leurs projets.

Enfin, nous travaillons sur la mise en place de l'opération « boutique à l'essai » pour certains locaux.

Plusieurs projets concrets sont actuellement en cours et donneront certainement lieu à des ouvertures fin d'année et début 2022. Notre agréable commune attire visiblement de plus en plus de potentiels arrivants !



Cadre de vie

*Améliorer
notre cadre de vie :*

Propreté de la ville

Nécessaire afin de conserver l'esthétique du village, garder la ville propre est un véritable travail du quotidien. Arracher, brûler les herbes folles des trottoirs ou parterres donne un énorme travail à nos agents. Toutefois tout ne peut pas reposer sur leurs épaules, vous pouvez tous et toutes y contribuer.



Devant chez vous, ou en promenade, chaque déchet ou herbe éliminé sera un pas de plus vers un cadre de vie agréable.

N'oublions pas que déjections canines, mégots, déchets, dépôts d'ordures sont une nuisance pour tous. Même si ce n'est agréable pour personne, la municipalité applique des amendes forfaitaires concernant ces incivilités.

Cimetière

Lieu de recueillement et de mémoire, le cimetière est un lieu très spécifique. Il est traditionnellement ensablé, et il est aujourd'hui impossible de garantir un sable sans herbes suite à la restriction de l'utilisation du glyphosate.

Afin de mener à bien cette nécessaire transition et en lien avec la commission citoyenne



cimetière, la municipalité cherche une ou des solutions pour garder ce lieu entretenu. Les pistes actuellement explorées sont : l'engazonnement, la plantation de vivaces couvre sol, la plantation d'arbres. Ainsi le cimetière qui est glacial en hiver et une fournaise en été, pourra offrir un jour un visage plus accueillant.

Dans cette phase de transition, nous vous remercions pour vos retours et votre compréhension.

Espaces verts

Merci aux citoyens engagés auprès de nous afin de fleurir et embellir ensemble notre village.



Un gros effort de plantation d'arbres ou de plantes vivaces a été engagé : plus de 500 arbres.

Au-delà du côté esthétique, c'est aussi la nature et la biodiversité qui en bénéficient, avec notamment la mise en place de zones de fauchage différenciées.

Il est à déplorer le vol de végétaux, répétitifs qui sont parfois désespérants. Malgré cela nous garderons ce cap de plantation et fleurissement avec entre autres un travail de plantation de haies bocagères ou mellifères.

Vous pouvez vous aussi contribuer à l'embellissement de la ville dans vos jardins ou à vos balcons.

une priorité !

Voies douces

Nous avons pu améliorer la sécurité et la qualité des cheminements rue du Rideray et rue Rémy Lambert. Les végétaux déplantés ont malheureusement subi gel et neige ; ceux qui ne reprendront pas racine seront remplacés cet automne.

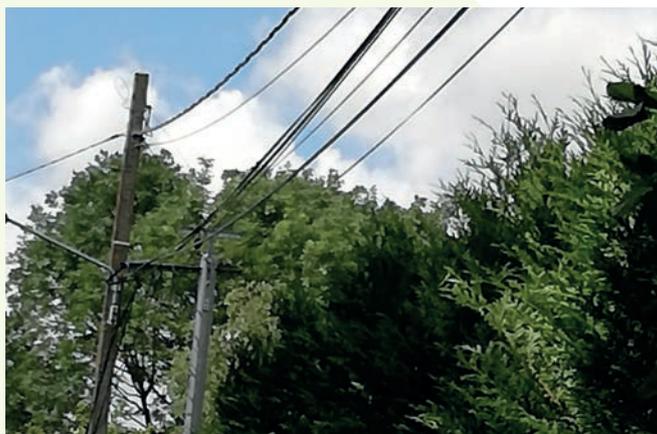


Les passerelles sur la Vègre, un dossier très attendu. Nous allons acheter des parcelles stratégiques, puis lancer les études préalables à leur construction.

Vivre ensemble

Entretien des haies à proximité des lignes électriques, câbles téléphoniques ou fibre

Entretien c'est éviter un incident qui peut coûter cher. Il est de la responsabilité du propriétaire d'une haie de faire en sorte que celle-ci ne crée pas de gêne ni de dégâts.



Une rupture de câble et sa réparation peuvent être facturées aux propriétaires, la facture peut être très élevée, alors un seul mot d'ordre ; élagage préventif par le propriétaire.

Sécurité routière

Un travail est en cours afin de faire baisser la vitesse en cœur d'agglomération ou afin de sécuriser des points dangereux. Prévenir un accident grave est de notre responsabilité et est force de motivation.



Prévention des incivilités

Il n'y a qu'une seule solution afin de vivre ensemble, le respect. Respecter les biens et les personnes, respecter règles et règlements, et les faire respecter. Nous travaillons avec la Gendarmerie, mais au-delà, nous allons entreprendre une réflexion plus large afin que cessent trafics et incivilités.



Solidarité

Chantiers argent de poche : pour les 14-17 ans

Un chantier « Argent de poche » a lieu à Loué pour la première fois du mercredi 7 au vendredi 9 juillet. Le chantier s'adresse aux jeunes Louésiens de 14 à 17 ans. La participation permet à des jeunes de percevoir une indemnité en échange de petits travaux de proximité.



Le choix de la municipalité s'est porté sur des travaux aux Près Marais, et 6 jeunes y participent.

Aide au permis B : objectif mobilité

Le conseil municipal met en place une aide au permis B pour les jeunes de 18 à 25 ans. Quatre jeunes Louésiens pourront bénéficier de cette aide cette année. Le principe : la commune verse 700 € d'aide en échange de 70 heures de travail d'intérêt général, ou humanitaire, ou associatif, dans la commune. Les 70 heures doivent être effectuées dans un délai de 6 mois. L'aide est versée directement à l'auto-école, qui doit être celle qui a un bureau dans la commune. Date limite de candidature : 31/08/2021.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : des aides

Le CCAS existe dans toutes les communes. À Loué, la commission se réunit tous les mois. Elle examine des demandes d'aides pour le paiement de factures d'énergie ou

d'eau. Le CCAS propose aussi des colis de dépannage alimentaire, dans la limite de 4 par an et par famille. Toutes les demandes doivent être faites par l'intermédiaire d'un travailleur social, et en particulier les assistants de service social du Département.

L'antenne solidarité (Département) : les services sociaux

Il est possible d'y rencontrer les assistants de service social, les services de la PMI, Contact : 2 rue du Tramway, 02 43 88 24 45.



Le CAC (Centre d'Accueil Communal) : accéder à internet pour des démarches

Le centre d'accueil permet d'avoir de l'aide pour des démarches administratives de toute sorte. Un ordinateur est à disposition et il peut être utilisé en autonomie, mais il est possible aussi d'avoir l'aide de l'agente de la mairie qui assure les permanences.

Ouvert sans rendez-vous le mardi et le jeudi après-midi de 14h à 16h30, dans le bureau réservé aux permanences : entrée face à l'accueil de la mairie, au 1^{er} étage.



Jeunesse et citoyenneté

L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Végétalisation et jeux de cour

L'aménagement de la cour de l'école élémentaire est une priorité du début de notre mandat.

- A l'automne des jeux tracés au sol ont fait leur apparition dans la cour puis 3 arbres ont été plantés avec les enfants. Nous attendons tous avec impatience leur ombrage réconfortant qui rafraîchira nos écoliers pendant les fortes chaleurs.



Exemple de structure de jeux

- La municipalité a aussi pour projet l'installation dans la cour de l'école élémentaire d'une structure de jeux adaptée aux enfants de 6 à 12 ans. Dans quelques mois, soyez prêts les enfants à escalader, grimper et glisser !

MATINÉES CITOYENNES

Parce que nous sommes tous responsables de notre cadre de vie et que la préservation de l'environnement est une priorité...

Passons à l'action !

Malgré le contexte sanitaire, 2 chantiers citoyens vous ont déjà été proposés.

En juillet 2020, nous avons retroussé nos manches et, équipés de nos binettes, avons désherbé notre cimetière au cours d'une matinée placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Le déconfinement amorcé, nous nous sommes retrouvés sous un soleil radieux le samedi 29 mai pour une matinée « ramarchage », désherbage et bricolage.

Le ramarchage, qu'est-ce que c'est ? Venue de Suède, cette pratique consiste à randonner tout en ramassant les déchets trouvés sur son chemin.

Bilan de la matinée :

- 11 km parcourus et 11 kg de déchets ramassés,
- Le patio de l'école maternelle désherbé,
- Un composteur fabriqué par nos bricoleurs, prêt à transformer en compost les déchets verts du restaurant scolaire.

Prochain rendez-vous « ramarchage » à l'automne !

Au programme, 2 parcours, un parcours « famille » et un parcours « grande randonnée ».

LE PASSEPORT DU CIVISME

Un outil pédagogique pour sensibiliser nos plus jeunes au civisme et à la citoyenneté.

Comme plus de 300 communes françaises, la municipalité de Loué a adhéré à l'Association des Maires pour le Civisme et a démarré l'élaboration de son passeport du civisme !

Conçu comme un guide ludique et pédagogique, Le passeport sera proposé aux élèves de CM2.

Ce guide leur proposera de réaliser leur parcours civique ponctué d'actions individuelles et collectives.

Il n'y a pas d'âge pour s'engager, accompagnons nos plus jeunes dans la construction de leur citoyenneté !



La Belle Histoire

Un piano Pleyel en héritage...

Voici une belle histoire de transmission, de douces notes de piano et de mémoire...



Tout a commencé par un appel téléphonique...

Le 25 octobre 2020, Davy Appiano, le responsable de l'établissement artistique de LBN reçoit un appel d'un ancien Louésien, Monsieur Philippe Barré. Celui-ci l'informe de la volonté de sa famille de léguer à l'école de musique, le piano de sa mère, Madame Monique Barré.

Et ce piano est l'héritier d'une longue histoire... en bois naturel. Il fut fabriqué en juillet 1914, juste avant la première guerre mondiale

Acquis en 1948 par Madame Monique Barré (née Bourdoizeau), dans un magasin de la médiévale Cité Plantagenêt du Mans, il fut jusqu'en 1965, utilisé par sa propriétaire pour donner des cours privés, et ensuite pour ses loisirs.

Le clavier a été entièrement rénové en 2006. À son décès, la famille Barré a souhaité en faire don à l'école de musique de Loué.

L'instrument se trouvait à Venerque, une commune de Haute-Garonne, située à 45 minutes de Toulouse. Le 15 décembre 2020, avec l'accord des membres de la commission Culture de la LBN, il a été déménagé par la société Pianophiles.

Âgé de plus d'un siècle, ayant survécu à 2 guerres, ce piano est depuis installé dans la salle de musique «piano» du centre culturel de Loué.

Au décès de Madame Barré, sa famille a souhaité avec beaucoup d'émotion que la mémoire de leur mère vive à travers son piano et que de nouvelles générations de pianistes en herbe découvrent le plaisir de la musique sur ses touches blanches et noires.

Une belle histoire de transmission, de douces notes de piano et de mémoire...

Merci pour les enfants, Madame Barré...



Focus LBN



Le siège de la communauté de communes est depuis plusieurs mois au pôle intercommunal au 27 rue Rémy Lambert, à Loué. Contact : 02 43 92 31 58.

Les services qui y siègent : communication, sports, économie, voirie, environnement, urbanisme, services administratifs.

D'autres services intercommunaux sont situés à Loué, à d'autres adresses :

- Enfance Jeunesse : Accueil de Loisirs sans Hébergement au 24 rue du Pont de 4 Mètres (02 43 88 84 76),
- Établissement d'enseignement artistique (06 86 16 16 66), Bibliothèque Michel Lebrun (02 43 39 99 99), Programmation culturelle des spectacles (02 72 88 00 37), au centre culturel Le Courmesnil.
- Base aqualudique, place Hector Vincent (02 43 88 83 56).

Santé

En lien avec la communauté de communes LBN, la commune travaille sur le dossier santé.

Cette problématique est prioritaire sur le plan communal et au niveau de LBN. La première étape essentielle est la construction d'une Maison pluridisciplinaire de santé sans laquelle installer de nouveaux professionnels sera très difficile. Ce travail se fait en lien avec l'ARS, la Région et les professionnels du territoire.

La commune devra probablement prendre en charge la voirie et la fourniture du terrain à bâtir.

Une réflexion sera menée sur le devenir de l'actuelle maison médicale privée.

Infrastructures sportives

Les associations sportives sont reçues en conseil municipal, afin d'entendre leurs besoins.

Le conseil devra ensuite programmer et prioriser les projets en lien avec nos ressources financières limitées. De nombreux éléments, dont les liens et engagements avec LBN et le Département, devront être pris en compte.

Badge

La communauté de communes LBN met en place des badges pour les foyers ayant déjà un bac individuel. Ces badges permettent :

- 4 ouvertures/an sans surcoût sur votre redevance
- 1 ouverture = 60 l. (un gros sac poubelle ou deux petits)



Ces badges seront en dépôt dans chaque mairie. Prenez contact auprès de celle de Loué pour connaître les modalités de remise des badges.

Divers



Les services municipaux

21 salariés travaillent au service de la commune de Loué. Ils assurent 4 grands services :

- Les services techniques (espaces verts, bâtiments, voirie) : 9 personnes, dont 1 responsable technique
- Les services administratifs : 4 personnes, dont 1 secrétaire générale

- Le service entretien des locaux : 3 personnes
- Les services liés à l'école (animation, ATSEM) : 5 personnes.

En septembre 2021, la commune accueillera un apprenti qui travaillera 2 ans pour la commune en vue de préparer son CAP Espaces Verts.

Un métier : agent du service technique spécialisé en espaces verts.

Toute l'année, les agents réalisent des travaux récurrents : le désherbage, la taille, la tonte, Ces activités représentent une part importante du temps de travail. Au printemps, s'y ajoute le fleurissement. En période estivale, c'est l'arrosage des fleurs, des massifs, et du stade.

D'autres tâches sont plus ponctuelles et variées, en fonction des besoins et des projets. C'est par exemple : la création de massifs avec des plantes vivaces. Les derniers en date se situent route de Vallon, face au Pole intercommunal, et près du centre culturel rue Courmesnil. Cette année, les agents ont participé à la plantation de 500 arbres dans la commune, et à l'aménagement de la rue du Rideray. Ils assurent des soins au troupeau de chèvres et moutons en veillant à leur nourriture et à l'eau, ainsi qu'à la réalisation des clôtures.



Gestion des eaux usées : la station d'épuration

Un réseau de 12 km de canalisations chemine depuis nos habitations jusqu'à la station d'épuration de la Touzelière. Selon les saisons, c'est entre 250 et 600 m³ qui arrivent chaque jour à la station. Notre station reçoit aussi les eaux usées de Mareil-en-Champagne.

Stimulées par de petites bulles d'air envoyées dans un premier bassin, des bactéries se nourrissent de la pollution et purifient nos rejets. Les eaux sont ensuite transférées dans le bassin de décantation secondaire puis rejetés dans la Vègre.

Le dernier diagnostic de notre installation louésienne date de 2003 et est à l'origine de la construction de la station actuelle ouverte en 2006. Cette installation est toujours performante à ce jour, en revanche l'agence de l'eau Loire Bretagne nous a alertés sur la nécessité de faire un diagnostic de nos réseaux. En effet, nous recevons un



volume important d'eau d'origine pluviale en lien avec des infiltrations, des jonctions anormales entre nos 2 réseaux séparatifs ou des raccordements non adaptés. Ce diagnostic d'un coût de 60 000 € a été mis au budget 2021 et s'étalera sur une durée de 2 ans.

Du nécessaire et fastidieux nettoyage des postes de relevage jusqu'à la surveillance des paramètres de la station, un agent veille quotidiennement au bon fonctionnement de l'épuration.

«Il ne faut pas confondre ses toilettes avec sa poubelle». Utilisées en masse, les lingettes sont trop souvent jetées dans les toilettes. Ce tissu fibreux ne se dégrade pas, et c'est parfois manuellement qu'il faut les retirer pour les évacuer dans... «la poubelle»... qui aurait dû être leur première destination.

www.facebook.com/villedeloue

Bienvenue sur la page de Loué

Ville de Loué
@villedeloue - Mairie

1 054 personnes aiment ça

1 170 personnes sont abonnées

7 personnes ayant indiqué avoir visité ce lieu

www.ville-loue.fr/

10 49

in message

Suggérer des modifications

Ce lieu a-t-il des heures d'ouverture ?

Ville de Loué
47 min

Calendrier des Festivités



* Gratuit — ** Proposé par l'Office du Tourisme. Payant. Informations au 02 43 95 00 60
*** Entrée Base Aqualudique obligatoire

Jeu d'été pour les jeunes enfants

Nouvelle chasse aux galets !

14 galets dans le village avec, au dos, une lettre pour former un message !

Merci de remettre IMPÉRATIVEMENT chaque galet à sa place.

Ne pas les prendre sinon le jeu s'arrête pour les enfants !!!

Modalités détaillées sur la page Facebook et le site internet de la Mairie.

